



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

**DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE**

**COUPE SECTORIELLE U13**

**Finale départementale**

**SAMEDI 21 MAI 2022**



**A PLOGONNEC, Rue du Stade, 29180**

**PLOGONNEC**

**ES PLOGONNEC**



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### 1. ORGANISATION DE LA COMPETITION

La Commission départementale FOOTBALL Educatif est responsable de l'organisation de cette compétition et en assurera la coordination par les membres désignés par elle.

**Rendez-vous des équipes, des responsables et arbitres à 14h00 au plus tard**

### 2. ARBITRAGE :

Il sera demandé à la CDA de bien vouloir envisager la présence de 8 jeunes arbitres du District du FINISTÈRE. Ces arbitres seront placés sous l'autorité de membres désignés.

- Les arbitres de touche seront les joueurs remplaçants des équipes. Pour les remplacer, il faudra en faire la demande à l'arbitre central de la rencontre (Obligation du Programme Éducatif Fédéral)

### 3. COMPOSITION DES EQUIPES

- La Coupe Sectorielle U13 est ouvert à tous les clubs affiliés, l'engagement est gratuit
- 16 équipes participeront à cette Finale sectorielle sur convocation (Annexe 1)
- **Nous vérifierons les licences (un joueur ou joueuse ayant participé à 2 tours de coupe avec une équipe supérieure ne peut pas participer à la finale sectorielle) pour la validation de vos équipes**
- Les équipes seront composées de 12 joueurs maximum (8 + 4)
- Les U11 et U11 F, sur autorisation médicale explicite. (Conditions prévues à l'article 73 des règlements généraux) et les U14 F sont autorisés à participer à la coupe sectorielle U13
- Une équipe ne peut pas présenter plus de 4 joueurs mutés maximum (dont 2 hors période maximum) dans son équipe
- Une équipe ne peut compter plus de 3 U11 régulièrement surclassés. (Article 168 des règlements généraux)
- Les joueurs et joueuses ne peuvent participer à la compétition que pour une seule équipe d'un club
- Les ententes déclarées et validées par le District peuvent participer à cette finale



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

- ☛ Tous les joueurs doivent être licenciés et qualifiés à la date de la finale
- ☛ La présentation des licences des 12 joueurs est obligatoire dès l'arrivée au podium : **contrôle des licences et des feuilles de « journée » déjà remplies (Annexe 2) (Prévoir une extraction via Footclubs ou l'application « Footclubs compagnon »)**
- ☛ Seule la 1<sup>ère</sup> équipe sera déclarée vainqueur de cette finale

### 4. REGLEMENT

- ☛ Nombre d'équipes participantes : 16 équipes Garçons réparties en 1 poule
- ☛ Épreuves :
  - Défi Jonglerie en début de journée
  - 5 tours de 12 mn sans pause coaching en échiquier
  - TOUS LES MATCHS SE DEROULERONT SUR LES TERRAINS EN HERBE

#### a. Défi technique : JONGLERIE

*Épreuve contrôlée sous l'autorité du référent technique et de la Commission  
Départementale Football Educatif*

- ☛ Toutes les équipes présentes pour la Finale Sectorielle participent à l'épreuve de jongleries. Elle sera organisée en début de journée (Cf. tableau ci-dessous)
- ☛ Détails de l'épreuve :
  - Limitation à 30 contacts pied gauche et/ou droit
  - Limitation à 15 têtes
  - Un essai de rattrapage est accordé pour le maximum non atteint
  - Pour les jongleries au pied, le ballon au départ devra être obligatoirement monté avec le pied de son choix
  - Aucun rattrapage avec une quelconque partie du corps autre que celle concernée par l'épreuve en cours ne sera tolérée.
- ☛ Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des 2 surfaces de contact



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

- ☛ En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous : A - Additionner au total des 8 meilleurs, puis B – 9 meilleurs...
- ☛ L'épreuve se déroulera sur les terrains en herbe
- ☛ **Chaque éducateur d'équipe se verra attribué l'évaluation d'une autre équipe de la phase Finale et voici le tirage des jongleries et 1er match**

	ÉQUIPE 1	ÉQUIPE 2
Terrain principal Herbe  (ÉDUCATEUR EQUIPE 1 ÉVALUE LA 2 ET INVERSEMENT)	GJ PRESQU'ILE	AMICALE ERGUE GABERIC
	QUIMPER KERFEUNTEUN FC 2	FC PLEUVEN
	AC CARHAIX	STADE MELLACOIS
	GAS D'YS TREBOUL	US ST EVARZEC
	FC PONT L'ABBE 2	GJ CAP CAVAL
	GJ ENTRE ARE DU	GJ AVEN BELON
	US TREGUNC	ES PLOGONNEC 2
	QUIMPER ERGUE ARMEL FC 2	STELLA MARIS DOUARNENEZ 2

### **b. Déroulement des rencontres**

- ☛ Durée des matches = 12 mn
- ☛ Matches sur TERRAIN EN HERBE
- ☛ Le règlement du Football à 8 est intégralement appliqué
- ☛ Victoire : 4 points
- ☛ Nul: 2 points
- ☛ Défaite : 1 point
- ☛ Forfait : 0 point
- ☛ En cas d'égalité au classement les équipes ex aequo sont départagées :
  - Par les jongleries (8 premiers joueurs...)
- ☛ Le classement est effectué selon la formule de « l'échiquier ». 2 équipes ne pourront pas se rencontrer 2 fois dans la journée



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### 5. MATERIEL

Les responsables des clubs, au nombre de 3 (maximum), tous titulaires de la licence « DIRIGEANT » ou « ÉDUCATEUR FÉDÉRAL » , pour la saison en cours, devront se munir obligatoirement de :

- ☛ 2 Jeux de maillots de couleur différente numérotés de 1 à 12. Si les couleurs de 2 équipes prêtent à confusion, le tirage au sort désignera l'équipe qui changera de maillots.
- ☛ **3 ballons (pour la jonglerie : OBLIGATOIRE)**
- ☛ 1 pharmacie
- ☛ Les 12 licences des joueurs et des 3 dirigeants
- ☛ Gourdes

### 6. REMISE DE RECOMPENSE PREVUE A 18h15

### 7. RECOMMANDATIONS

- ☛ Terrains :

Il est demandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les supporters et parents accompagnant les équipes, n'aient en aucun cas la possibilité d'accès au terrain

- ☛ Fixation des buts :

Il est rappelé que les buts de football doivent être conformes aux dispositions du Décret 96495 du 04/06/1996 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de but de Football

- ☛ Mesures de sécurité :

Nous vous demandons de rappeler à vos joueurs qu'ils ne doivent pas se suspendre aux barres des buts ni demeurer à proximité des installations quand ils ne jouent pas

### 8. ACTIVITES ANNEXES

**Le club recevant mettra en place un stand alimentation et une buvette pour votre confort.**



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### 9. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET MATERIELLE

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

**Mickael GRALL CTD DAP du Finistère ☎ 06.74.34.38.37. ou mail : [cdfa.mg@foot29.fff.fr](mailto:cdfa.mg@foot29.fff.fr)**

**Jean Pierre HEREUS Président de la Commission Foot Educatif du Finistère  
☎ 06.64.31.84.60**

**District de Football du Finistère ☎02.98.47.62.47**



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE



**N'OUBLIEZ PAS**



**CE NE SONT QUE  
DES ENFANTS**

**C'EST UN SPORT**



**CE N'EST QU'UN JEU**



**C'EST « LEUR » MATCH**

**LES FORMATEURS SONT  
BENEVOLES**

**LES ARBITRES SONT  
DES ETRES HUMAINS**

**CE N'EST PAS LA COUPE DU MONDE**





## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### ANNEXE 1

Dès de votre arrivée à PLOGONNEC  
Vous devrez vérifier votre N° pour le déroulement des jongleries et  
rencontres

N°	CLUB
1	GJ PRESQU'ILE
2	AMICALE ERGUE GABERIC
3	QUIMPER KERFEUNTEUN FC 2
4	FC PLEUVEN
5	AC CARHAIX
6	STADE MELLACOIS
7	GAS D'YS TREBOUL
8	US ST EVARZEC
9	FC PONT L'ABBE 2
10	GJ CAP CAVAL
11	GJ ENTRE ARE DU
12	GJ AVEN BELON
13	US TREGUNC
14	ES PLOGONNEC 2
15	QUIMPER ERGUE ARMEL FC 2
16	STELLA MARIS DOUARNENEZ 2



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### ANNEXE 2 -Feuille de match – Finale Coupe Sectorielle U13

**EQUIPE** :

COULEUR DES MAILLOTS	Principal :
	De remplacement :

	NOMS & Prénoms des joueurs	N° des licences	ESSAI	PIED D ou G Maxi 30	TÊTE Maxi 15	TOTAL
1			1			
			2			
2			1			
			2			
3			1			
			2			
4			1			
			2			
5			1			
			2			
6			1			
			2			
7			1			
			2			
8			1			
			2			
9			1			
			2			
10			1			
			2			
11			1			
			2			
12			1			
			2			



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### RESPONSABLES

#### Signature

	<b>NOMS &amp; Prénoms des Dirigeants/Éducateurs</b>	<b>N° des licences</b>	<b>Fonction</b>	<b>Signature</b>
1			ÉDUCATEUR	
2			ADJOINT	
3			ADJOINT	